

## **Déforestation et politiques de développement**

Audrey Aknin

Université de Versailles Saint-Quentin  
C3ED, UMR IRD-UVSQ n°063

Vincent Géronimi

Université de Paris X, UVSQ  
EconomiX ; président du GEMDEV

Le thème de la déforestation cristallise de façon exemplaire les débats qui traversent les relations entre développement durable et développement des Sud. Effectivement, la forêt apparaît simultanément comme étant un capital naturel en grand danger de déplétion accélérée (à la base des approches conservationnistes) et comme une source indispensable de revenu pour les pays du Sud (entre autre les populations les plus pauvres).

## **I. UN CAPITAL MENACE**

Selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), entre 1990 et 2000, les forêts de la planète ont été réduites de 9.4 millions d'hectares par an. La plus grande part de cette perte est localisée dans les zones tropicales, en particulier en Afrique où une perte annuelle de 5.3 millions d'hectares a été enregistrée (FAO, 2001).

Bien que la définition et l'estimation de la déforestation fassent débat (Angelsen, 1995 ; Smouts, 2001), ce phénomène et ses conséquences sont reconnus comme une menace pour l'environnement, en termes de réduction de la biodiversité, de changement climatique, d'accroissement de l'effet de serre (Laurance, 1999).

## **II. UNE SOURCE DE REVENU INDISPENSABLE**

Les forêts sont également, pour les populations locales des supports de vie en ce qu'elles fournissent non seulement du bois (bois d'œuvre et de chauffe) mais aussi des produits non ligneux (chasse, cueillette, plantes médicinales, fibres végétales, etc.). Enfin, pour les Etats, elles sont une ressource naturelle qui a longtemps fait l'objet d'une exploitation publique de type monopoliste. En effet, même si la cause principale de la déforestation dans les pays en développement réside dans la recherche de terres agricoles, l'exploitation commerciale des bois n'est pas une variable à négliger en raison d'une demande mondiale croissante (Smouts, 2001). La notion de gestion durable des forêts traduit bien cette préoccupation de maintenir la fonction productive de la forêt. Ainsi, selon Pearce et al. (2003, p. 230), la gestion durable des forêts peut être définie comme « un système qui vise à maintenir les rendements des multiples biens et services de la forêt ». Il apparaît dès lors assez clairement que le caractère durable questionne non pas tant l'exploitation de la forêt elle-même que son organisation, sur les plans techniques comme institutionnels.

C'est au niveau international, sous la forme de déclarations issues de Sommets et Conférences, que l'on peut mesurer l'état des rapports de force entre les acteurs et les conflits d'intérêt sous-jacents aux analyses de la déforestation.

En 1992, à l'issue du Sommet de la terre de Rio, sont adoptés les principes relatifs aux forêts. Il s'agissait d'un compromis pour leur protection et leur gestion durable en partenariat avec les pays en voie de développement qui n'avaient pas souhaité qu'ils soient l'objet d'une convention. Quatre années plus tard, en 1996, la définition d'un consensus international autour des objectifs du millénaire traduit l'émergence de la lutte contre la pauvreté comme priorité internationale pour les pays du Sud les plus pauvres. La cohérence (ou l'incohérence ?) de ces deux dimensions du développement durable et de la lutte contre la pauvreté, mots d'ordre internationaux, avec les intérêts et politiques locales nécessite un questionnement approfondi, au-delà même de la question de la déforestation.

Lors de la séance du 5 mars 2004, les contributions de Alain Karsenty et de Benjamin Singer sont venues nourrir ce questionnement, en montrant que la gestion des forêts dans les pays en développement est d'abord une affaire d'Etat et une affaire entre Etats.

C'est en posant la question de l'état de droit et de la gouvernance dans le secteur forestier en Afrique centrale, que la contribution d'Alain Karsenty « Les enjeux des réformes dans le secteur forestier en Afrique centrale » précise les enjeux qui se nouent autour de l'exploitation forestière, au niveau national, régional et international.

Reste-t-il alors une place, une spécificité pour une coopération européenne en matière de forêt tropicale ? Benjamin Singer dans sa contribution, « Analyse comparative des politiques forestières tropicales en Europe : Allemagne, Finlande, Royaume-Uni », s'interroge sur les convergences et divergences des politiques de coopération de trois pays européens (Allemagne, Finlande et Royaume-Uni) en matière de forêt tropicale.

Dans sa contribution, Alain Karsenty, après avoir analysé les enjeux entourant le changement de statut des espaces forestiers, se concentre sur le cas de l'exploitation de bois et le rôle de la fiscalité dans le partage de la rente forestière. Les cas du Cameroun et de trois autres pays forestiers d'Afrique Centrale (Gabon, Congo et RDC) sont plus spécifiquement discutés. La réforme forestière camerounaise fait l'objet du dernier point de l'article. L'auteur souligne alors les singularités et la difficulté de procéder à des comparaisons entre les pays d'Afrique centrale. Il ressort de ce travail qu'un Etat de droit et des règles économiques clairement établies sont une condition préalable à toute gestion durable des forêts dans la région.

Dans « Analyse comparative des politiques forestières... », Benjamin Singer présente d'abord le cadre international sur les forêts tropicales et ses évolutions récentes. L'analyse de l'évolution des conventions et accords internationaux et du rôle des divers bailleurs de fonds permet de préciser les principaux débats et courants conceptuels qui délimitent le champ de la réflexion et de l'action au niveau international. L'auteur, en comparant les politiques forestières de l'Allemagne, de la Finlande et du Royaume-Uni, précise la façon dont ces politiques nationales s'insèrent dans ces débats internationaux. La comparaison est structurée autour de plusieurs axes : la place des forêts domestiques, le cadre institutionnel des politiques forestières de coopération, les politiques elles-mêmes, la gestion des projets, la recherche et l'évaluation. La conclusion de l'article porte sur le thème des convergences et des différences entre ces politiques. Les convergences se nouent autour des thèmes de la décentralisation, de l'intégration, de la participation. Les divergences quant à elles sont principalement d'ordre géographique, thématique et politique. De façon intéressante, les points de convergence repérés par Benjamin Singer recourent autant d'avantages comparatifs des politiques européennes en matière de coopération, au-delà de la question forestière elle-même. La décentralisation, l'intégration, la participation (le partenariat) sont autant de thématiques fortes, sur lesquelles l'Europe a, historiquement, adopté des positions spécifiques.

Les analyses de la déforestation menées par ces deux auteurs conduisent à un double constat : celui de l'importance des conflits d'intérêt qui se nouent autour de cette ressource naturelle, et de l'absence d'un consensus international sur la façon de mettre en place une gestion durable des forêts dans les pays les plus pauvres de la planète. Au-delà, la question forestière illustre de façon frappante le manque de cohérence entre les politiques adressant les différentes dimensions du développement, économique, social et environnemental. Les relations entre

politique de gestion durable de la forêt tropicale et politique de lutte contre la pauvreté restent indéfinies, alors qu'il s'agit d'une dimension cruciale pour les pays les plus pauvres.

#### BIBLIOGRAPHIE

ANGELSEN A., 1995, « Shifting cultivation and "deforestation": A Study from Indonesia », *World Development*, 23, pp. 1713-1729.

FAO, 2001, *Evaluation des ressources forestières mondiales 2000 : Rapport principal*, Etude FAO n°140, Rome.

LAURANCE W., 1999, « Reflections on the tropical deforestation crisis », *Biological Conservation*, 91, pp. 109-117.

PEARCE D., PUTZ F. et J. VANCLAY, 2003, « Sustainable forestry in the tropics: panacea or folly ? », *Forest Ecology and Management*, 172, pp. 229-247.

SMOUTS M-C., 2001, *Forêts tropicales, jungle internationale : les revers d'une écopolitique mondiale*, Presses de Sciences Po, Paris.